

Paris, le 4 avril 2006

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **BNP Paribas a déposé aujourd'hui son projet d'offre publique d'achat sur BNL.**

BNP Paribas a déposé aujourd'hui son projet d'offre publique d'achat sur le capital de BNL

- obligatoire sur les actions ordinaires
- volontaire sur les actions d'épargne.

BNP Paribas détient à ce jour 45,47% du capital ordinaire de BNL et devrait atteindre 50,4% dans les prochains jours, lorsque l'ensemble des transactions conclues le 2 février avec Unipol et ses alliés auront été exécutées.

L'offre obligatoire de BNP Paribas porte sur l'ensemble des actions ordinaires restantes. Elle est proposée au prix de 2,925 euros par action, dividende compris. Pour offrir à l'ensemble des actionnaires un traitement égal et incitatif, BNP Paribas propose à tous le prix payé à Unipol et ses alliés, au lieu de s'en tenir au minimum légal, qui est de 2,817 euros.

Le dividende étant inclus dans le prix proposé par BNP Paribas, celle-ci votera à la prochaine assemblée contre la distribution de ce dividende, dont le montant prévu était de 0,06 euro. S'il avait été versé, le dividende aurait été déduit du prix payé dans le cadre de l'OPA. La formule choisie permet à BNP Paribas de faire bénéficier tous les actionnaires qui apporteront leurs titres d'une somme équivalente au dividende, tout en maintenant au sein de BNL un maximum de ressources en vue de son développement futur.

Outre son offre obligatoire, BNP Paribas lance une offre volontaire sur l'ensemble des « actions d'épargne » BNL, titres à statut spécial dépourvus de droit de vote. Le prix proposé est également de 2,925 par action d'épargne.

Ci-joint communiqué complet en Italien déposé ce jour à la Consob.